Informations de base

2023/2819(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Mesures d'urgence temporaires pour l'année 2023 en vue de résoudre des problèmes spécifiques dans le secteur des fruits et légumes, dus à des événements météorologiques défavorables et à des mesures connexes

Complétant 2018/0216(COD)

Subject

- 3.10 Politique et économies agricoles
- 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)
- 3.10.06.01 Fruits, agrumes
- 3.10.06.02 Légumes
- 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0365/2023	06/09/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0310/2023	13/09/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)05365	10/08/2023	